

La récupération alimentaire à Montpellier, au delà de la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

Andréia Tecchio¹

Geneviève Cortes²

Elodie Valette³

Introduction

L'aide alimentaire est la principale option proposée aux personnes en situation de précarité économique qui rencontrent des difficultés pour accéder à la nourriture. Avec les lois Garot (2016) et Egalim (2018), l'aide alimentaire en France s'est alignée sur l'agenda européen (mise en place de la PEAD en 2014), puisqu'elle lui associe désormais la lutte contre le gaspillage alimentaire, en engageant la responsabilité des producteurs, distributeurs et associations dans la distribution des aliments invendus (Le Morvan, Wanecq, 2019; Nivard, Tavernier, 2020).

Cette politique a permis l'augmentation des bénéficiaires de l'aide alimentaire et la diminution des quantités de nourriture gaspillée. Mais, en même temps, elle s'attaque "*aux conséquences et aux symptômes du gaspillage, sans en éliminer les causes*" (Mourad, Bricas, 2021, p.197), l'aide restant dépendante des circuits longs du système agro-industriel (Paturel, 2019), et ses formes ne modifiant pas les manières d'appréhender et de traiter la précarité alimentaire, à savoir "*par l'assistance et non par l'ambition d'émancipation*" (Paturel, Bricas, 2019, p.1). Autrement dit, se posent les questions de l'accès pour tous à l'alimentation -et donc à l'aide alimentaire- et, de façon plus globale, du défi à concevoir et atteindre une démocratie alimentaire (Lang, 1999; Paturel, 2018).

Pourtant, selon Scherer et Bricas (2021), les politiques de lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaires ont permis l'émergence de nouvelles formes de solidarité, mettant en avant les notions d'émancipation, d'autonomie, de citoyenneté et d'engagement des personnes impliquées dans la cause. Dans ce contexte, les collectifs et initiatives militantes, auto-organisées, se sont multipliés prenant la forme de micro-associations "*non repérées par les pouvoirs publics, parce qu'informelles, silencieuses et non labellisées*" (Paturel, Bricas, 2019, p.4).

¹ Postdoctorante au Cirad en partenariat avec le Programme d'études supérieures en agroécosystèmes de l'Université Fédérale de Santa Catarina, andreiatecchio@gmail.com.

² Professeur à l'Université de Montpellier III, UMR ART-Dev, genevieve.cortes@univ-montp3.fr.

³ Chercheuse au Cirad, UMR ART-Dev, elodie.valette@cirad.fr.

Parmi ces solidarités alimentaires, qui se construisent “par le bas”, certaines optent pour la récupération des aliments, comme outil de lutte. Bien qu'encore peu étudiées, les nouvelles pratiques de récupération ont fait l'objet de quelques travaux riches en enseignements sur la diversité des manières de faire (Plancade, 2013; Guien, 2019). Cet article entend ainsi contribuer à enrichir la connaissance de ces initiatives, en interrogeant leur place, leur fonctionnement et les sens dont elles sont porteuses au regard d'une vision plus démocratique des systèmes alimentaires.

Cette contribution se fonde sur une étude de cas, celle de l'association des Jardins Agroécologiques Partagés (AJAP) à Montpellier, centrée sur un travail de terrain immersif durant l'année 2022. Créée en 2018, l'AJAP regroupe moins d'une quarantaine de membres, et se caractérise par son fort ancrage territorial au sein du quartier de Figuerolles à Montpellier. L'étude se fonde sur notre participation à la collectes d'aliments et leur distribution au square du Père Bonnet à Figuerolles, et aux différentes initiatives organisées par l'AJAP. Ces moments clefs ont donné lieu à des discussions spontanées et entretiens plus formels avec les membres de l'AJAP, les bénéficiaires de la distribution et les commerçants.

La démocratie dans la lutte contre la précarité alimentaire

La notion de précarité alimentaire, investie à la fois par la recherche scientifique, les politiques publiques et l'action sociale, positionne le lien social au cœur des processus d'exclusion et de disqualification, la précarité alimentaire étant elle-même liée à d'autres précarités, notamment économiques et énergétiques (Paturel, Ndiaye, 2020; Paturel, 2018).

Les non-recours à l'aide alimentaire en France sont importants, s'expliquant par la honte et la perte de dignité, les files d'attente, le non choix des aliments, l'omission des préférences et des cultures alimentaires, ou encore le manque d'information, les personnes ignorant les procédures pour s'inscrire auprès des associations et recevoir une aide alimentaire (Paturel, Ramel, 2017; Labarre, 2021). De même, de nombreuses associations exigent la participation à des ateliers de gestion budgétaire ou de rééducation alimentaire, ainsi que le contrôle comme condition pour être bénéficiaire. En outre, l'accès à l'alimentation par le biais de l'aide peut être une source de stigmatisation et de discrimination.

Par ailleurs, peu d'initiatives d'aide alimentaire visent explicitement à contribuer à l'autonomie des personnes en matière d'accès à la nourriture. Selon Paturel (2018), les personnes ne sont vues que comme des réceptrices de l'aide, alors même que leur

implication peut donner un statut positif aux personnes, créer une dynamique citoyenne et motiver les plus précaires à intégrer des projets. Ce manque de considération est un défi démocratique dans les dispositifs de l'aide pour penser l'alimentation pour tous.

Alors que le contrôle de la politique alimentaire est associé à une “pression d'en haut”, la démocratie alimentaire est inverse et consiste en un ensemble de “demandes d'en bas”, issues d'intérêts tant individuels que collectifs, privés ou publics. L'idée est que tous les citoyens participent activement à la définition des politiques et pratiques agroalimentaires aux niveaux local, régional, national et mondial (Hassanein, 2008). Selon Paturel (2019), l'intérêt de la notion est qu'elle ne renvoie pas seulement à un concept, mais aussi à une méthode consistant à s'intéresser non seulement aux filières économiques et circuits longs de l'aide alimentaire, mais aussi aux initiatives citoyennes et à l'action collective, porteuses de changements dans les systèmes agroalimentaires. C'est le cas, par exemple, des jardins partagés, des initiatives d'agriculture urbaine, des ateliers de transformations partagés, des cantines, entre autres.

Le principe participatif de l'AJAP: du jardin partagé à la récupération alimentaire

La création de l'AJAP est une initiative portée par trois jeunes, dont deux étaient engagés en service civique dans le domaine social et solidaire. Leur projet était d'occuper les espaces publics de la ville pour développer des jardins agro-écologiques partagés, de manière à motiver la participation des personnes vivant dans des conditions précaires. Les légumes et légumineuses récoltés serviraient à préparer des repas collectifs pour les membres de l'AJAP et les personnes du quartier, et seraient également répartis entre les personnes qui travaillent dans le jardin partagé.

Les fondateurs de l'AJAP, qui habitaient le quartier de Figuerolles, ont ainsi créé un jardin partagé sur une micro-parcelle dans le square du Père Bonnet. Les activités ont commencé de manière informelle, avant d'obtenir l'autorisation légale auprès de la municipalité, une subvention et un soutien pour l'accès à l'eau et une structure pour le compostage.

La récupération alimentaire a débuté fin 2019, née du constat que le volume de production du jardin partagé était faible, loin des besoins des personnes précaires à Figuerolles. Par ailleurs, force était de constater que beaucoup de jeunes étaient plus disposés à développer des actions ponctuelles qu'à entretenir de façon régulière un jardin. Les fondateurs de l'AJAP ont donc commencé à établir des relations avec les petits commerçants de Figuerolles et collecter des invendus alimentaires.

Grâce à la récupération alimentaire, l'AJAP atteint une partie de ses objectifs: au fur et à mesure que se consolidait le dispositif de collecte et distribution d'aliments, les bénéficiaires ont commencé à fréquenter le square Bonnet, et plus largement le quartier, certaines personnes ayant même rejoint l'association. En 2022, l'AJAP lance deux nouvelles activités. D'une part, le compostage est effectué au Square du Père Bonnet, servant au jardin ou distribué aux habitants. La municipalité fournit les bacs et met à disposition le broyat de bois, tandis que les résidents de Figuerolles apportent la matière organique issue des ordures ménagères. D'autre part, à partir de mai 2022, l'AJAP met en culture une autre parcelle, située sur le campus d'Agropolis de Montpellier, dont la plus grande taille a motivé davantage de personnes à participer aux activités. Parallèlement, l'AJAP implique la population du quartier dans d'autres activités (repas partagés, friperie et spectacles culturels), permettant de collecter des fonds pour l'association.

L'AJAP collecte des aliments (fruits, légumes, pain, pizza, etc.), les mardis et samedis en toute fin de journée, les stocke pour une nuit (dans le local d'une autre association), puis les met en libre service le jour suivant de 15h30 à 19h, dans la rue, à l'entrée du square du Père Bonnet. L'association, bénéficiant d'un accord de la préfecture, récupère les invendus d'un réseau de petits commerçants du quartier et des marchés, avec lesquels elle est en contact direct. Le parcours de collecte et le transport des produits se font au moyen de chariots de supermarchés. La quantité d'aliments collectés est variable (entre 2 et 5 chariots par collecte). Les fruits et légumes abîmés sont utilisés pour le compost. Les produits non récupérés, encore consommables, sont partagés ou bien sont transformés en confitures et conserves par les membres de l'association. Il n'y a pas de contrôle ou de bureaucratie de la part de l'AJAP à l'égard des bénéficiaires. La nourriture est mise à disposition à même le sol, sur des socles en bois, et les gens sont libres de choisir la quantité, la qualité et le type d'aliment qu'ils souhaitent.

Rejoignant Labarre (2021) à propos des associations d'aide alimentaire à Montpellier, l'AJAP dit se confronter au défi d'impliquer davantage de personnes, et de disposer d'un local pour le stockage, la conservation ou la transformation des aliments. De même, elle aspire à développer plus de partenariats avec d'autres associations et des expériences similaires dans d'autres quartiers de Montpellier, voire d'autres municipalités.

La trajectoire et les manières de faire de l'association témoignent d'un souci de démocratie alimentaire, à savoir stimuler (et surtout maintenir) des dispositifs

participatifs citoyens en articulant plusieurs initiatives, avec une volonté forte d'intégrer les populations du quartier et de préserver le principe d'un libre accès à l'alimentation.

Les donateurs alimentaires de l'AJAP: confiance et anonymat

Les donateurs alimentaires de l'AJAP, à l'exception d'une coopérative qui vend des produits frais et industrialisés, sont des petits commerces qui vendent principalement des fruits, des légumes et des produits de boulangerie, la plupart situés à Figuerolles. De leur côté, les marchés de plein air des Arceaux et d'Antigone fournissent des invendus.

Le don des produits invendus à l'AJAP n'est pas l'option exclusive des commerçants. Pour éviter le gaspillage alimentaire, ils cherchent d'abord à gérer au mieux les stocks, puis à vendre leur invendus à bas prix en fin de journée, parfois via des applications. Le don d'aliments à des employés, des habitants ou des associations intervient donc souvent une fois ces options épuisées. Les commerçants rencontrés nous disent faire des dons à plusieurs associations, mais ne connaissent pas leurs noms. L'AJAP est identifiée comme "celle qui vient avec le caddie".

Comme l'ont montré certaines études (Placade 2013; Guien, 2019), le degré d'adhésion des restaurateurs ou des commerçants au système de récupération alimentaire est variable. Certains peuvent même y être réfractaires, surtout lorsqu'elle se fait spontanément et directement par les populations précaires. Les associations veillent donc à montrer "patte blanche" et argumenter leur actions. Le fait que les commerçants ignorent la nature et l'identité des associations qui récupèrent leurs invendus, bien qu'ils n'en donnent pas d'explication, témoigne de liens relativement distants avec le tissu associatif engagé dans la récupération. Pour autant, l'AJAP a construit une relation de partenariat avec les commerçants fondée sur la confiance et un dialogue autour de l'intérêt à s'engager dans la récupération alimentaire.

Récupérer des aliments dans la rue, des pratiques pleinement assumées

Parmi les personnes qui récupèrent les aliments mis à disposition par l'AJAP à Figuerolles, prédominent des hommes salariés ou des mères de famille, non actives, qui recourent à cette stratégie pour compléter la diète familiale. Les bénéficiaires sont aussi des personnes âgées, souvent des femmes seules, qui perçoivent une faible retraite. Plus minoritaires sont les étudiants, beaucoup d'entre eux membres de l'association. De même, quelques personnes aux profils très variés profitent de leur passage occasionnel sur le lieu pour collecter fruits et légumes. Cette variété des profils observés à Figuerolles converge avec le constat de Paturel, Soulard et Vonthron (2015) et Labarre (2021).

Les jours de distribution, certaines femmes âgées se rendent au square Bonnet avant même l'heure de la mise à disposition des aliments. Pendant quelques heures, elles en profitent pour discuter avec d'autres femmes habituées, faisant du square un lieu de rencontre et de sociabilité. D'autres personnes, en revanche, arrivent plus tard, lorsqu'il y a moins de monde, et ramassent rapidement la nourriture, donnant l'impression qu'elles ont honte d'avoir à recourir à la récupération alimentaire.

Pourtant, nombreux sont les bénéficiaires rencontrés à pleinement justifier et assumer leurs pratiques de récupération. Ils mentionnent d'abord le souci du gaspillage alimentaire, ensuite le fait que la nourriture est un droit humain et enfin, l'importance qu'elle a pour nourrir la famille. Lors de la distribution, nous avons souvent entendu ces propos: "Prends ! Sinon ils seront jetés" ou encore "Prends ! Tu as le droit". Ces deux arguments, en somme, évincent le soupçon selon lequel ils ne disposeraient pas assez de ressources financières pour accéder à la nourriture. L'argument noble, celui de la lutte contre le gaspillage alimentaire, et l'argument militant, celui du droit alimentaire, évitent ainsi stigmatisation, honte et culpabilisation.

Parmi les personnes rencontrées, peu ont recours à des dons alimentaires fournis par d'autres institutions (Restos du Coeur, Secours Catholique, Banque Alimentaire, etc.). Les bénéficiaires se disent rebutés par les démarches administratives souvent obligatoires pour accéder aux dons. Les personnes rencontrées mentionnent également l'impossibilité de choisir les aliments et leur manque de saveur, le temps passé à faire la queue et la nécessité de se déplacer dans des quartiers éloignés.

Ainsi, bien que toujours ambivalent, le vécu des pratiques de récupération est ici celui d'un pouvoir et d'un devoir prendre des aliments en libre service, à titre gratuit, tandis que la proximité spatiale (facilité d'accès) et sociale (lieu de rencontre) joue en faveur d'un ancrage territorial, en particulier pour ceux et celles qui viennent régulièrement s'approvisionner au Square Bonnet.

Au-delà du gaspillage alimentaire... et de la précarité alimentaire

C'est sans doute le sens que les membres de l'AJAP donnent à leurs actions -et notamment à l'acte de récupérer des aliments pour les mettre à disposition de tous- qui exprime le plus l'enjeu d'une démocratie alimentaire. Lors des enquêtes, les membres de l'association expriment des motivations plurielles à leur engagement.

Outre la volonté de s'investir dans des actions concrètes autour d'un système participatif, le désir d'une utilité sociale est prégnant. Concernant plus spécifiquement la distribution alimentaire, les membres interviewés font référence à la fois à la solidarité

vis-à-vis des personnes en situation de précarité et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Cela étant, le discours de l'AJAP témoigne d'une démarche plus complexe, allant au delà de ces deux seules ambitions. Parce qu'elle considère que fournir de la nourriture aux personnes précaires relève des pouvoirs publics, l'association s'efforce de faire passer l'idée qu'elle ne "donne" pas des aliments, mais que ce sont les personnes qui viennent les chercher et les choisir, comme dans un supermarché. De même, l'AJAP revendique le principe de l'autonomie alimentaire, et donc l'idée que les personnes ne doivent pas devenir dépendantes des aliments récupérés. D'ailleurs, elle s'autorise à ne pas faire de collecte à certaines périodes (jours de pluie, pendant l'été, etc.), malgré la forte attente de certains bénéficiaires.

Enfin, pour les membres de l'AJAP, la récupération alimentaire vise à maintenir une certaine mixité sociale et lutter contre la gentrification à Figuerolles. Quartier dit populaire, situé près du centre historique de Montpellier, Figuerolles -et plus largement le Plan Cabannes et Gambetta- est une polarité ancienne de l'immigration (Prat, 1995), aujourd'hui marqué par une composition socio-ethnique très diverse, un dynamisme commercial et culturel et une forte identité locale.

Selon un habitant du quartier depuis plus de 20 ans, la gentrification en cours de Figuerolles a démarré il y a plusieurs années, lorsque des logements vétustes ont commencé à être achetés à bas prix pour être rénovés, souvent par les locataires eux-mêmes, professionnels de la construction, ou par des non-résidents du quartier. La gentrification s'est intensifiée depuis 2017, lorsque la municipalité de Montpellier a lancé un projet de renouvellement urbain dans le quartier. Cela a entraîné notamment l'augmentation des loyers, tandis que des petits commerces qui répondaient aux besoins des habitants ont été remplacés par des cafés et des bars, et le paysage alimentaire s'est partiellement transformé.

Ainsi, pour l'AJAP, les actions sont aussi un symbole de lutte contre la gentrification et la segmentation sociale car, avec la diversité des actions proposées, pratiquement tous les groupes ethniques et classes sociales interagissent dans l'espace public. En outre, l'accès pour tous aux fruits, légumes et autres denrées, dont la conservation et l'apparence ne répondent pas aux normes communes, revêt une dimension revendicative dans un contexte de gentrification qui prône le tout propre et le tout beau.

Considérations finales

A partir de l'exemple de l'AJAP à Montpellier, cette contribution visait à décrypter comment certaines pratiques de récupération alimentaire participent, à leur échelle, à une conception plus démocratique des systèmes alimentaires, autour des principes de libre accès à l'alimentation, mais aussi d'inclusion, de participation et d'émancipation. Or l'analyse des manières de faire et de penser la récupération alimentaire, qu'il s'agisse des donateurs, des intermédiaires associatifs et des bénéficiaires, fait apparaître un système de valeurs pluriels.

Si le paradigme de la lutte contre le gaspillage alimentaire est présent dans les discours de tous, la récupération alimentaire constitue un acte dont le sens va bien au delà du seul enjeu de la précarité alimentaire. Pour les commerçants, l'occasion leur est donnée de diversifier les solutions à leurs invendus, sur la base d'une contractualisation informelle, fondée sur la confiance mais aussi la discrétion, avec la sphère associative. Les bénéficiaires, quant à eux, trouvent dans l'argument de la lutte contre le gaspillage et celui du droit humain à s'alimenter, une manière d'assumer dans la dignité le recours à la récupération d'aliments dans la rue, une alternative à l'aide alimentaire normalisée et certifiée, et l'occasion d'un ancrage territorial fondé sur la proximité spatiale et sociale. Quant aux membres de l'association, la récupération constitue une sorte d'évidence sociétale à forte portée symbolique et militante, dont le sens combine à la fois un nouveau rapport à la nature, au travail, aux aliments mais aussi à l'espace, comme lieu de liens et de mixités sociales qu'il s'agit de préserver dans une lutte contre la gentrification. Pour toutes ces raisons, mais aussi parce qu'elle propose des actions collectives contre les inégalités d'accès à l'alimentation et que l'ensemble des actions qu'elle mène -jardins partagés, compostage, repas partagés, etc.- remplit l'exigence de la participation, l'AJAP contribue de fait à une forme originale de démocratie alimentaire.

En même temps, l'AJAP se heurte à ses propres limites. Celle, tout d'abord, du maintien de son dynamisme et de sa pérennité. Si elle a son propre potentiel de renouvellement au sein d'un vivier d'étudiants, elle reste contrainte à une stratégie de "bricolage" par manque de moyens (transport avec des caddies, stockage dans un local prêté, etc.). L'association se heurte au fragile équilibre de ses actions et, dans tous les cas, à la difficulté d'amplifier leurs portées. Plus encore, elle se confronte à l'ambivalence de ses pratiques, voire à ses propres contradictions. Puisque, alors même qu'elle prône l'autonomie et l'émancipation alimentaire, l'AJAP n'est pas épargnée par le risque de l'assistanat et de la dépendance des populations qui, deux fois par semaine, attendent l'arrivée des aliments au square Bonnet à Figuerolles et manifestent de l'inquiétude

lorsqu'elles apprennent que la distribution s'arrête pendant l'été. A ce titre, le pas à franchir qui consisterait à rendre proactives les populations réceptrices, en les faisant participer à la collecte et la distribution des aliments dont elles sont bénéficiaires, fait sans doute partie d'un horizon lointain.

De toute évidence, cette étude appelle un approfondissement et de multiples perspectives de prolongement, venant confirmer les propos de Paturel et Bricas (2019) et Labarre (2021) lorsqu'ils prônent la nécessité de mieux caractériser ce tissu micro-associatif de la solidarité alimentaire, silencieux mais probablement dense, actif et inventif, pour en comprendre les pratiques, les ambitions et la portée. Savoir quelles actions sont déjà mises en œuvre et comment elles peuvent être développées, et surtout soutenues par les pouvoirs publics aux échelles locales et nationales, contribue en soi à la démocratisation de l'accès à l'alimentation.

Cette recherche a été réalisée dans le cadre du projet CAPES-COFECUB "Systèmes agroalimentaires et politiques publiques : théories et méthodes pour l'analyse des expériences nationales et internationales", financé par la Capes au Brésil et le Cofecub en France (n° Process : 88881.370876/2019-01).

Références

Hassanein N. (2008). Locating Food Democracy: Theoretical and Practical Ingredients. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 3:2-3, pp. 286-308.

Guien J. (2019) À prendre ou à laisser? *EchoGéo*, 47, pp. 1-18.

Labarre J. (2021) *État des lieux de l'aide alimentaire à Montpellier: états généraux de la solidarité*. Chaire Unesco Alimentations du monde: Document n° 1, 8 p.

Lang T. (1999) Food policy for the 21st century: can it be both radical and reasonable? In: Koc, M., MacRae, R., Mougeot, L. J. A., Welsh, J. (Ed.). *For Hunger-proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*. Ottawa, Ontario: International Development Research Centre, pp. 216-224.

Le Morvan F.; Wanecq T. (2019) *La lutte contre la précarité alimentaire*. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique. Paris: Inspection générale des affaires sociales, 142 p.

Nivard C., Tavernier B. (2020) Penser l'accès à l'alimentation des plus démunis au-delà de l'aide alimentaire: l'exemple du projet de l'association VRAC. In: Paturel D., Ndiaye P. *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*. Champ social, Acteurs sociaux, pp. 147-157.

Paturel D.; Soulard C.; Vonthron S. (2015) *L'alimentation des populations en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier*. Montpellier: UMR 0951 Innovation, Supagro, INRA, CIRAD, 81 p.

Paturel D., Ndiaye P. (2019) *Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ?* Montpellier, Chaire Unesco Alimentations du monde.

Paturel D., Bricas, N. (2019) *Pour une réforme de nos solidarités alimentaires*. Chaire Unesco Alimentations du monde: So What? Policy Brief, n° 9, 4 p.

Paturel D. (2018) Insécurité alimentaire et/ou précarité alimentaire, démocratie alimentaire... de quoi parle-t-on ? In: *La lutte contre la précarité alimentaire*, Journal Resolis #19.

Paturel, D. (2019) *Précarité et démocratie alimentaires*. Séminaire sur les enjeux contemporains de l'alimentation. Disponible en : <https://www.chaireunesco-adm.com/Dominique-PATUREL-Precarite-et-democratie-alimentaires-589>.

Plancade A. (2013) *Vivre dans la rue à Nice*. Cuisine et récupération alimentaire. Paris: L'Harmattan, 146 p.

Prat A. (1995) *Le Plan cabanne, centre des immigrés maghrébins à Montpellier*. Mappemonde, n° 3, pp. 8-11

Scherer P., Bricas N. (2021) Lutter contre la précarité par de l'aide alimentaire ? In: Bricas N., Conaré D., Walser M. (Dir.). *Une écologie de l'alimentation*. Versailles: Éditions Quæ, pp. 205-214.